



Casse moteur sur un vehicule d'occasion plus garanti

Par **joe025_old**, le **26/05/2007** à **09:29**

bonjour, j'ai achete une voiture il ya deux ans avec une garantie de un an rnelle n'est donc plus garantie par le vendeurrnje suis tombe en panne et je l'ai ammene chez renaultrnles deux arbres a cames etaint desserres dont un casse et des vis sont rncassees dans la culasses pour eux ca a ete demonte et mal remonterrnune panne comme ca ne peut se produire sachant que depuis que je possede rnle vehicule il n'y a eu aucune intervention au niveau du moteur rnla facture de la reparation se monte a 2870 euros rn surtout qu'en deux ans en je n'ai fait que 25000kms rnai je des droits et puis je attaquer le vendeur pour fraude ou vice cacherncar les degats ne sont pas dus a une usure mais a un defaut de montagern merci de me repondre car la note me semble sale rn je vous remercie d'avance pour tout reinseignement rn quels sont mes droits et recours possibles

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:31**

Bonjour. rn rn Oui, vous pouvez agir contre le vendeur sur le fondement de la garantie légale de conformité ou de la garantie des vices cachés, c'est au choix! rn rn Dans les deux cas, cela relève de la compétence du juge de proximité, la représentation par avocat n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée. rn rn Cdt.

Par **joe025_old**, le **27/05/2007** à **08:28**

merci d'avoir pris le temps de me repondre et de vous etre interesse a ma question
quelles sont les demarches a suivre dois je envoyer un courrier au vendeur du vehicule pour lui expliquer mes intentions car pour le moment nos explications ont juste ete verbales et il m'a dit que ce n'etait pas son probleme il n'a rien voulu savoir. Dois je faire expertiser le vehicule
quelles sont mes chances d'aboutir vu que je possede le vehicule depuis deux ans il peut se retourner et dire que le vehicule a pu etre demonte ailleurs et si je prend un avocat a qui incomberont ces frais ainsi que ceux de l'expert et est ce que la procedure risque d'etre longue car pour le moment je n'ai plus de vehicule
merci d'avance pour la reponse